

Participants

Parlement

Thierry REPENTIN
Sénateur de Savoie- SOC

Claude DARCIAUX
Député de Côte d'or-SOC

Philippe PEMEZEC
Député maire de Plessis Robinson- UMP

Aline HUBERT
Collaboratrice de Philippe VITEL, député du Var- UMP

Marie-Pierre DELBLAT
Conseillère de la commission des affaires culturelles,
familiales et sociales de l'Assemblée nationale

Daniel BOKOBZA
Conseiller politique de la ville
Service des finances publiques de l'Assemblée nationale

Muriel MONTERO
Chargée des affaires familiales, sociales et culturelles de
l'Assemblée nationale – Groupe UDF

Ministère

Alain REGNIER
Conseiller au cabinet du Premier ministre

Matthieu LOUVOT
Conseiller technique aménagement du territoire auprès du
Ministre de l'Intérieur

Nicolas FERRAND
Conseiller technique au cabinet du ministre des transports

Yves-Laurent SAPOVAL
Directeur adjoint du cabinet du ministre délégué à la
cohésion sociale et à la parité

Jean-Marc ZURETTI
Conseiller technique au ministère de la culture et de la
communication

Association d'élus

François LANGLOIS
Délégué Général de l'ARF

Parti Politique

Béatrice MARRE
Secrétaire nationale à l'environnement du PS

Société civile

Jean PERRIN
Président de l'UNPI

Rémi GUILLET
Président de la commission déchet et propreté de
l'Association scientifique et technique pour l'eau et
l'environnement

Christian GOUYON
Responsable du pôle de gestion DGUHC

CNOA :

Bernard FIGIEL Président
Philippe CASTANS Secrétaire
Isabelle MOREAU Directrice du
service juridique et
international

Christian TARDIVON Consultant
Frédéric VALETOUX Journaliste et Co-
animateur de la
rencontre

Présentation par Bernard FIGIEL,
Président du CNOA

Présentation du Projet Architecture 2007.

- La profession d'architecte doit être force proposition.
- Elle doit se positionner sur les grands sujets de société et ainsi participer aux prochains débats politiques dans les deux années à venir
- Démarche de rencontre experts autour des trois thèmes du Projet Architecture 2007 : le logement, l'aménagement urbain, et notamment en quartiers sensibles, et le développement de la culture architecturale
- démarche d'écoute des citoyens et des préoccupations de la société
- Présentation de l'étude IFOP sur le logement
- But de cette rencontre : Faire réagir des experts sur les réponses que les Français ont apporté aux questions posées.
- Des rencontres experts seront également organisées en région, les experts de cette rencontre seront peut être sollicités à nouveau.

Trois thèmes à aborder dans cette rencontre :

- le niveau d'intervention en matière d'urbanisme : l'Etat ? les collectivités locales ? les organismes ? les architectes et urbanistes ?
- les priorités de mode d'intervention (réhabilitation ou construction)
- quelle serait la place des architectes et urbanistes en la matière ?

Claude DARCIAUX

Députée de la Côte d'or

« L'urgence aujourd'hui en terme de logement est de ne pas reproduire les erreurs du passé. »

« Sur la construction de logement : le coût de la construction et des charges deviennent insupportables. Lors de mes audiences au CCAS de fin premier trimestre, 90% des demandes sont sur les aides pour payer les charges avec la régularisation de celles-ci. Il faut donc dépasser ce surcoût ; nous avons déposé un amendement écologique avec le groupe socialiste dans le projet de loi Engagement National pour le Logement afin de faire baisser les charges (eau et énergie), mais il n'a pas été adopté. Il faut réitérer cette demande. »

« Les notions d'environnement et de cadre de vie sont fondamentales (bruit/espace public/espace intérieur) »

« Je ne suis pas surprise de voir les habitants attachés à leur quartier/ à leur vie/à leur culture et à leur mémoire. »

Rémi GUILLET

Président de la commission déchet et propreté de l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement

Sur les résultats de l'enquête :

« Je veux attirer l'attention sur un point de sémantique. L'environnement dans le cadre de l'enquête signifiait deux choses :

- d'une part, les « environs » du logement (commerces, écoles, cadre général)
- et d'autre part l'environnement au sens écologique, avec la prise en compte des préoccupations du développement durable

Il faut se méfier du fait que dans le sondage, les taux élevés correspondent à l'évidence au premier sens. »

Sur la situation des grands ensembles :

« Les petits gestes comme la collecte sélective peuvent apporter beaucoup aux habitants des ZUS. Avec un aménagement simple, les populations doivent pouvoir accéder à de tels gestes citoyens alors qu'ils en sont souvent écartés actuellement.

« A ce titre, je ne suis pas d'accord avec la suppression des parties communes, même un local à déchets, peut contribuer à la vie collective, avec pourquoi pas une micro recyclerie. »

Béatrice MARRE

Secrétaire nationale à l'environnement du PS

« Le problème des grands ensembles est la partie collective : les cages d'escalier par exemple. »

« Je suis frappée par le fait que dans les critères de choix pour la construction de son logement, la distance au travail n'apparaît pas, alors qu'en terme de développement durable cette problématique est fondamentale. »

« J'attends avec impatience les propositions de l'ordre, toutes mes félicitations sur ce travail. »

Thierry REPENTIN

Sénateur de Savoie

« Ce sondage complète celui de la semaine dernière et démontre une convergence entre les habitants France entière et les habitants des ZUS : les priorités sont d'abord au niveau de l'environnement dans lequel se situent les logements. »

Jean-Marc ZURETTI

Conseiller technique au ministère de la culture et de la communication

« Le sondage montre les problèmes liés à la mixité fonctionnelle :

- quartier massif
- sol mono-orienté

« Il faut apporter de la mixité sociale et fonctionnelle (locaux, accompagnements sociaux, activités commerciales, artisanales et sociales). »

Philippe PEMEZEC

Député-maire de Plessis-Robinson

« La crise des banlieues est due à un urbanisme défaillant, à une absence de transmission de valeur, à l'immigration. »

François LANGLOIS

Délégué Général de l'Association des Régions de France

« La grande discrimination dans ces quartiers est l'emploi. Les parties communes des tours sont les symboles *du rien faire*, si les jeunes avaient un emploi, un lieu pour se réunir, ils n'occuperaient pas les pieds et les halls d'immeubles »

« Je peux témoigner du fait que l'on peut vivre bien dans les tours. »

Jean PERRIN

Président de l'UNPI

« Pour traiter la crise du logement, deux solutions s'offrent à nous :

- une réglementation technique sur l'accès des logements, ceci est le rôle des architectes.
- Une vision différente de la situation : la crise ne vient pas d'un problème d'insuffisance : 1,9 millions de logements sont vacants. Le problème est celui de la qualité des logements, de leur emplacement, de la solvabilisation des habitants.

L'Etat et l'ANRU n'ont pas les moyens financiers de gérer cette crise et laissent les centres des villes à l'abandon. »

Alain REGNIER

Conseiller au cabinet du Premier ministre

« Le parc HLM a été réhabilité trois fois depuis 1976, avec les résultats que l'on connaît. A chaque réhabilitation, les loyers augmentent et cela entraîne des problèmes de solvabilisation des habitants. »

Matthieu LOUVOT

Conseiller technique aménagement du territoire auprès du Ministre de l'Intérieur

Aménagement du territoire : « Les inégalités économiques et démographiques se situent bien entre les ZUS et le reste et pas entre l'Ile-de-France et les régions. »

« Les contrats de projets pour 2007-2013 sont actuellement à l'étude sous l'égide de la DIACT. Six priorités sont évoquées dans le volet territorial de ces contrats de projet dont une qui s'attachera à la cohésion du tissu urbain, incluant toutes les opérations qui contribuent à rapprocher les quartiers du reste de la ville : transports, rénovation urbaine, mixité fonctionnelle. »

« Un traitement interministériel de ces sujets est nécessaire et notamment avec le ministère de l'économie. »

« Il est frappant de lire dans ce sondage le lien fort des habitants de zones sensibles à leur quartier : la proportion d'habitants qui le rejettent est supérieure à la moyenne, mais aussi la proportion de ceux qui y sont fortement attachés. C'est l'une des difficultés qu'il y a à faire évoluer le peuplement des quartiers lors des opérations de rénovation. »

« Les problèmes d'insécurité, de dégradations dans les quartiers sensibles se localisent souvent dans les parties communes des immeubles, intermédiaires entre l'espace public et privé. Cela suscite la réflexion sur les avantages d'un urbanisme et une architecture qui

limiterait ces parties communes, donc éventuellement l'habitat collectif. Ce n'est pas une question de densité : l'habitat en maisons de ville peut être d'une densité supérieure aux grands ensembles. »

Daniel BOKOBZA

Conseiller politique de la ville

Service des finances publiques de l'Assemblée nationale

« Je travaille sur ces sujets avec François GROSDIDIER, député de la Moselle, Rapporteur spécial de la Commission des finances sur la politique de la ville (rapports disponibles sur site internet de l'Assemblée nationale).

Je remarque simplement deux choses : les difficultés dans les quartiers de l'ouest des Etats-Unis sont intervenues dans des zones pavillonnaires ; par contre la constitution des grands ensembles en France dans les années 60 répondait à une ambition sociale. Les choses ne sont donc pas si simples... »

Ensuite nous avons bien noté la création de la nouvelle Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. La représentation parlementaire sera très attentive à la coordination de ses activités avec celles de l'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU). Il s'agit ni plus ni moins de savoir comment articuler l'humain et l'urbain. »

La démocratie participative

Claude DARCIAUX

« Il faut prendre en compte la demande des habitants, c'est ce que montre le sondage. La gestion urbaine de proximité, que j'ai mise en place dans ma commune en tant qu'adjointe à l'urbanisme, a été bénéfique. Les choses se sont mieux passées que lorsqu'il n'y avait pas eu de concertation. »

Béatrice MARRE

« En tant que maire d'une ville de 3 000 habitants (sans quartier), je suis frappée par la perception que les gens ont de la concertation. Quand je fais une réunion de démocratie participative, seulement trois personnes sont présentes. Il y a une vraie difficulté à faire passer ce système de démocratie participative. »

« Je suis frappée par le sondage : il monte en puissance le rôle des collectivités locales. C'est un élément important qui peut rapprocher les gens de la démocratie de proximité. »

Christian GOUYON

Responsable pôle développement des compétences à la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (Ministère de l'équipement des transports du tourisme et de la mer)

« L'implication des habitants dans le projet urbain me semble tout à fait essentielle comme condition de réussite du projet mais cela pose les questions du moment de cette implication et surtout de la formulation explicite de ce qui est négociable et non négociable dans le projet voilà pour l'amont cette implication ; à l'aval la question est me semble-t-il de prendre en compte les résultats et les effets de la démocratie participative. Il y a sans doute des modes de faire à inventer.

L'exemple de Dunkerque et de son atelier urbain est riche d'enseignements, mais révèle la difficulté de la prise de risque des élus qui se placent en position de contestation très rapprochée dont toute la difficulté est de savoir sortir pour agir.

Jean-Marc ZURETTI

« La participation des habitants est essentielle. Les habitants doivent bénéficier d'un accompagnement pédagogique et ceci depuis les plus jeunes âges pour que les habitants s'approprient les projets. »

Alain REGNIER

« Pas de bonne réponse à la participation des habitants, de nouvelles formes de participation sont à organiser. »

Thierry REPENTIN

« J'ai démissionné de l'ANRU, en décembre dernier, car la politique de l'ANRU privilégie « le hard » (démolition/déstructuration) au « soft » (projet de vie). Les deux aspects devraient être traités concomitamment. »

« Les maires qui veulent être financièrement accompagnés par l'ANRU, doivent procéder à des démolitions pour obtenir une aide financière. Les gens veulent autre chose que la démolition. En démolissant, on ne résout pas le problème de leur précarisation. »

« L'ANRU a ce côté positif qu'il porte les projets sur 5 à 6 ans avec les élus. »

Jean-Marc ZURETTI

« La circulaire ANRU est en cours de préparation pour associer les services déconcentrés à cette question de la démolition/construction. »

« L'ANRU ne fait pas d'analyse détaillée de la qualité des quartiers et c'est dommage. »

Philippe PEMEZEC

« J'étais rapporteur du texte portant création de l'ANRU. Je suis fier des actions menées par l'ANRU car la destruction, de ce qui fabrique le mal, est importante. »

Alain REGNIER

« Il faut regarder d'où l'on part : il y a 20 ans déjà, se posait la question de comment traiter ces quartiers. L'ANRU a été une étape importante, a permis un effet de levier sans précédent. L'agence est un progrès. »

« Il faut s'interroger sur la rénovation des quartiers ; la question du sol imposé est importante. Une seconde agence va voir le jour pour évoquer cela. »

« Il faut s'interroger sur le bien être de la population et des politiques publiques. »

Yves-Laurent SAPOVAL

Directeur adjoint du cabinet du ministre délégué à la cohésion sociale et à la parité

« Réunir des participants autour d'un sondage est une avancée et permet un débat autour de l'ANRU. Merci pour cette réunion.»

« Avant la création de l'ANRU, il était difficile de faire un projet urbain cohérent, sa création mérite au moins ça. »

Le sondage ne permet pas de tirer des choses univoques sur l'ANRU et la question de la réhabilitation peut être volontariste » « L'ANRU doit être perçue comme un regain d'intérêt pour les architectes. »

François LANGLOIS

Délégué Général de l'ARF

« Je partage largement l'avis de Thierry REPENTIN sur l'ANRU. Lorsque l'on détruit des logements, on n'en reconstruit pas autant et de plus, les reconstructions se font à d'autres endroits et loin des centres villes. »

Claude DARCIAUX

« Ce qui est gênant dans la démolition, c'est que l'on reporte les populations dans des quartiers déjà en difficulté où la situation a été aggravée. Le problème, c'est qu'ainsi on a récupéré des populations en grandes difficultés. »

Jean PERRIN

ANRU : « Au moins lorsque l'on réhabilite, cela reste au même endroit. »

Le rôle des architectes

Thierry REPENTIN

« Les hommes de l'art doivent s'attacher à l'humain. »

« Le problème principal est la difficulté que les gens vivent au quotidien. On ne peut pas demander aux architectes de résoudre ce qu'ils ne peuvent pas. Le mal être ne relève pas toujours du logement, de l'urbanisme : les gens ne veulent, d'ailleurs, pas vraiment partir de chez eux. Le problème profond est la présence ou non des services publics, de l'enseignement, de la proximité à l'emploi, des commerces. Les architectes ont une part de responsabilité mais elle n'est pas essentielle. »

Jean-Marc ZURETTI

« Les architectes doivent se positionner sur la question de la réhabilitation. Quelles sont les capacités d'adaptation du logement ? Le confort intérieur des logements/ la place des énergies maîtrisées ? L'adaptation des locaux aux fonctionnements familiaux/de loisir.»

Philippe PEMEZEC

« Il ne faut pas répéter les erreurs du passé mais cela continue ; les architectes, avec la complicité des élus, continuent. »

« Les architectes sont responsables. Vous vous faites plaisir en dessinant sans jamais penser si les gens seront heureux. Remettez-vous en cause, fabriquez du bonheur. »

« Il faut revenir à un urbanisme classique, qui a fonctionné, comme Haussmann. »

Alain REGNIER

« Le rôle des architectes sur la réflexion urbaine est important. Beaucoup d'élus s'associaient aux architectes mais plus maintenant. Il faut retrouver une place entre les architectes et les élus pour que les projets urbains soient légitimes et résultent de la participation de la cité. »

Yves-Laurent SAPOVAL

« A tout projet urbain doit s'associer un projet humain. Au paradoxe urbain que montre le sondage, les architectes et les urbanistes doivent s'associer.

Les architectes ont un rôle à jouer mais pour ceci doit pénétrer dans les écoles. Les architectes doivent irriguer largement la maîtrise d'ouvrage et ceci n'est pas non plus valorisé dans le cursus architectural et cette irrigation passe d'abord par la formation. »

Jean PERRIN

« J'ai une analyse différente sur les architectes de ce qui a été dit : les architectes ont fait ce qu'on leur demandait de faire. »

Alain REGNIER

« Les architectes doivent réfléchir aux produits à offrir aux habitants. »

Matthieu LOUVOT

« Un problème de peuplement des immeubles reconstruits se pose lors des opérations de rénovation. Même avec les meilleurs urbanismes et architectes, l'occupation des immeubles reconstruits au même endroit par les mêmes familles reproduira les mêmes difficultés, malgré l'investissement très lourd consenti par la collectivité. »